

A Fos-sur-Mer, la santé menacée par la pollution industrielle

14 février 2018 / Pierre Isnard-Dupuy (Reporterre)



Le golfe de Fos, entre le delta du Rhône et l'étang de Berre, concentre de nombreuses industries lourdes. Des études menées par la société civile ont mis en évidence le lien entre la pollution environnementale et la santé des riverains. Devant l'absence de réaction de la part de l'État, les habitants ont décidé de saisir la justice.

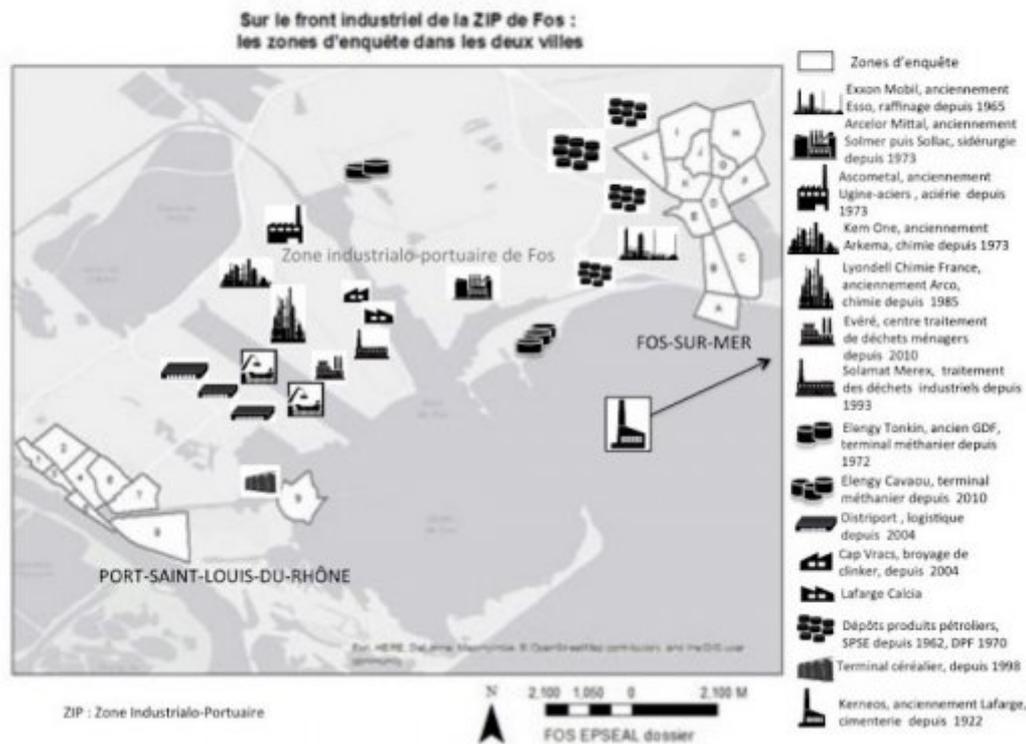
• Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône), reportage

« C'est bien dommage d'aller en justice, mais il n'y a plus d'autres moyens pour essayer de faire entendre

raison. Nous ne sommes plus à l'époque des mines, nous n'acceptons plus d'être de la chair à canon », dit avec tristesse René Raimondi, maire (PS) de Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône), à une assemblée de près de 400 personnes réunies au théâtre de la ville. La réunion publique est organisée, ce lundi 12 février, par l'Association de défense et de protection du littoral du golfe de Fos (ADPLGF). Elle a pour objet d'informer sur les procédures judiciaires qui vont s'engager pour inciter, enfin, les autorités à réagir sérieusement aux dangers sanitaires que subit la population locale au voisinage de l'un des plus grands complexes portuaires et industriels d'Europe.

La zone industrialo-portuaire (ZIP) concentre 40.000 emplois, la majorité des habitants de Fos-sur-Mer y travaillent. « On tremble tous quand une industrie menace de s'arrêter, mais au fond de nous, on est très inquiets pour notre santé », poursuit le maire. « Nous ne demandons aucune fermeture de site. Nous voulons simplement que l'inégalité environnementale et sanitaire soit prise en compte et que les services de l'État agissent pour faire limiter les pollutions », précise Daniel Moutet, le président de l'ADPLGF.

Carte 1. Zone d'étude : Villes de Port-Saint-Louis-du-Rhône et Fos-sur-Mer bordant la Zone Industrialo-portuaire de Fos



Avec ses plages et son spot de windsurf, le golfe de Fos aurait pu rester un petit coin de paradis. À une cinquantaine de kilomètres au nord-ouest de Marseille, il s'étire de l'étang de Berre à l'embouchure du Rhône. Le village médiéval de Fos domine cette partie sud de la plaine de la Crau. Dans les étangs, les flamants roses paradent au soleil. Sauf que la carte postale s'est dégradée depuis le début des années 1970.

« Pourquoi a-t-il fallu qu'on aille chercher les preuves nous-même ? »

Dès cette époque, le port autonome de Marseille projetait son agrandissement. Les bassins ouest furent créés de Lavéra (commune de Martigues) à Port-Saint-Louis-du-Rhône, avec leurs terminaux pétroliers, minéraliers et conteneurs. Avec eux furent installées des industries lourdes, classées Seveso : raffineries, pétrochimies, cimenteries et sidérurgies. En 2010, l'incinérateur des déchets de l'aire urbaine de Marseille s'est ajouté au paysage. Les baigneurs sont désormais encadrés par les cargos en attente d'accostage et les cheminées d'usine. PCB, métaux lourds, dioxine, particules fines... les 100.000 habitants de la zone sont exposés à des pollutions dangereuses.

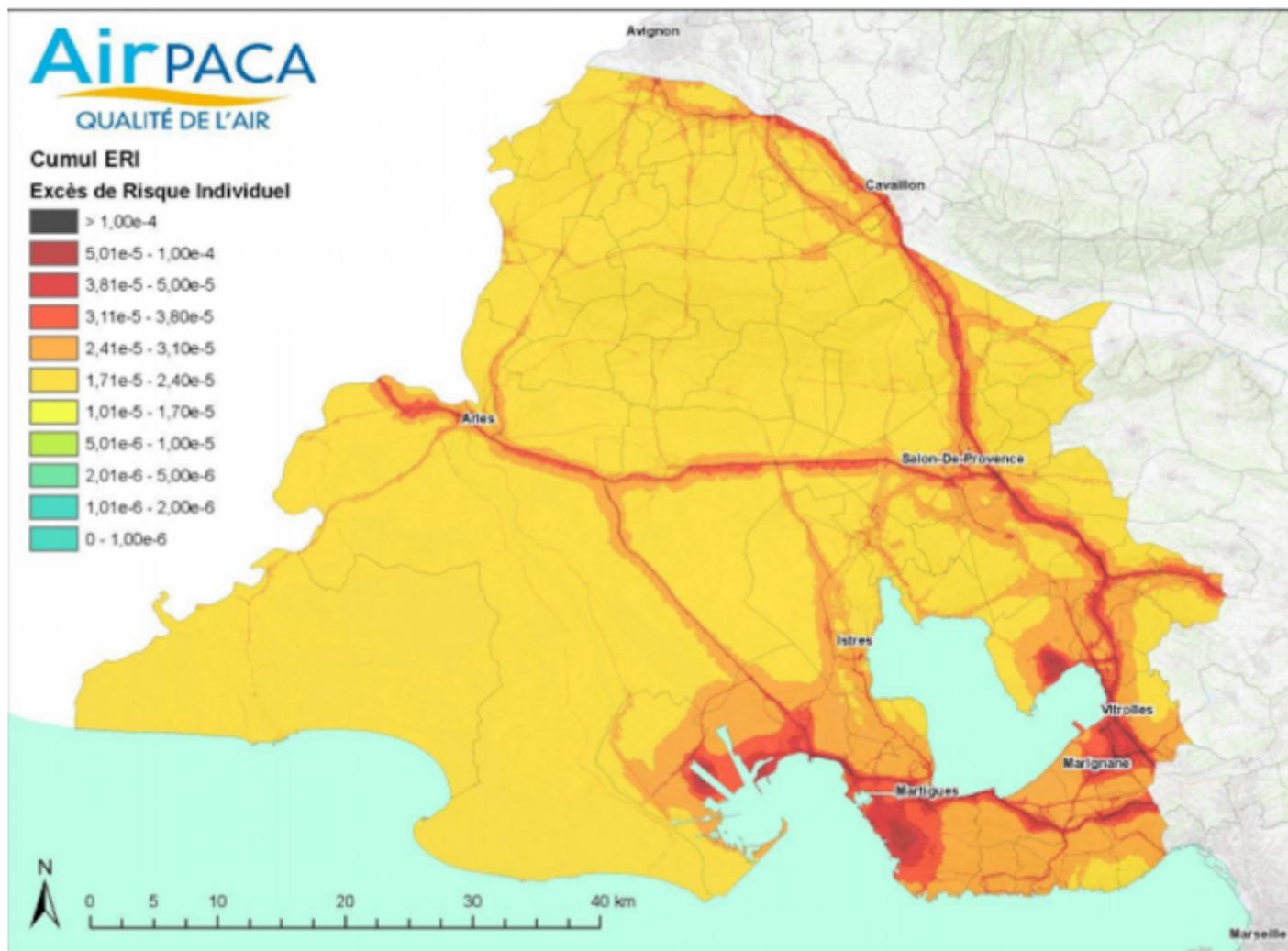


Les études qui mettent en évidence le lien entre la pollution environnementale et la santé des habitants émanent de la société civile. « *Pourquoi a-t-il fallu qu'on aille chercher les preuves nous-même ?* » interroge Daniel Moutet. Financée par l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail), l'étude **Fos-Epseal** est « *la première "étude participative en santé environnement ancrée localement" menée en Europe* », expose, lors de la réunion publique, Yolaine Ferrier anthropologue au CNRS, qui a fait partie des chercheuses impliquées.

« *La science est un enjeu de pouvoir. Les 37 études menées par les pouvoirs publics et les industriels ont affirmé qu'il n'y avait pas problème sanitaire. Jusqu'à Fos-Epseal, les citoyens ne bénéficiaient d'aucune étude qui partait de leurs questionnements* », dit Yolaine Ferrier. L'étude propose une approche croisée entre épidémiologie, biostatistique, sociologie et anthropologie. Elle est sortie en janvier 2017 et ses résultats révèlent **des éléments préoccupants** : deux fois plus de cancers par rapport à la moyenne nationale (11,8 % pour le golfe de Fos contre 6 % en France), l'asthme (15 % contre 10 %) et le diabète (12,9 % contre 5,2 %) sont également plus importants ici qu'ailleurs.



Le 26 janvier 2018, Air Paca rendait les conclusions de son étude Scénarii, menée sur l'atmosphère de **66 villes du pourtour de l'étang de Berre**. L'association a pris en compte 40 substances dangereuses pour la santé dans ses mesures. Son étude met en évidence « *l'effet de risques* » à Fos, Martigues et Berre pour trois substances qui se cumulent et sont directement liées à l'activité industrielle : benzène, **1,2-dichloroéthane** et **1,3-butadiène**. Et pour toute la zone, « *l'ensemble de la population [...] est concernée par des dépassements du seuil de conformité* ».



Les propres analyses de l'ADPLGF, dévoilées lundi 12 février, ont **défrayé la chronique**. Elles s'intéressent à la présence d'agents polluants dans des produits alimentaires emblématiques de la région. Depuis 2009, l'association a effectué des prélèvements sur de la viande de taureau des Alpilles, de mouton élevé à moins de 20 km de Fos, du fromage de chèvre, de l'huile d'olive, des œufs, du poisson du golfe de Fos, des moules de Carteau et du foin de Crau. Ce travail a été financé grâce à une partie du reliquat de **l'association Terry Le Petit Ange**. Cette association, animée par Rébecca Horiot pour soutenir son fils atteint d'un cancer aux causes environnementales probables, a légué 53.000 €. Terry est mort à l'âge de trois ans d'un cancer au type indéterminé.

L'ADPLGF a transmis les échantillons alimentaires à deux laboratoires indépendants pour analyse, les résultats, interprétés par l'**Institut écocitoyen pour la connaissance des pollutions** de Fos. Ils montrent l'imprégnation de la chaîne alimentaire en PCB, dioxine et métaux lourds à des seuils dans la plupart des cas inférieurs aux limites réglementaires, mais suffisants pour marquer « *la nécessité d'un suivi spécifique du territoire pour la dioxine* », selon le directeur de l'Institut écocitoyen, Philippe Chamaret. Deux échantillons de viandes de taureaux (2009 et 2013) et d'œufs (2009 et 2015) dépassent le seuil réglementaire pour les dioxines/furanes et PCB-DL. S'il est difficile d'établir que les polluants proviennent spécifiquement de la ZIP, pour Philippe Chamaret, ces analyses constituent un « *élément qui alimente le faisceau d'indices et renseigne sur l'état général de contamination de la végétation et de la chaîne alimentaire* ».

On veut respirer un air pur »

L'Institut écocitoyen, financé par les collectivités locales et créé dans la période de l'implantation de l'incinérateur, mène aussi ses études. Parmi celles-ci, un « *cadastre de la pollution* », réalisé en 2011 grâce à **l'analyse de la bio-imprégnation des lichens**. L'Institut mène actuellement une étude d'imprégnation environnementale de la population au travers d'analyses d'urines et de sang, qui « *va permettre aux chercheurs de connaître avec précision la nature et la quantité de polluants présents dans l'organisme des habitants riverains de la zone industrielle de Fos-sur-Mer* » et dont les résultats seront rendus fin mai. Philippe Chamaret regrette que l'étude Scénarii n'ait pas pris en compte les particules « *ultrafines, celles*

qui pénètrent le plus profond dans l'appareil respiratoire ». « Celles qui nous font mourir à petit feu », dit Daniel Moutet.



Les preuves s'accumulent et les services de l'État ne bougent toujours pas. Timidement, l'Agence Régionale de Santé a concéder au journal indépendant *Marsactu*, lors de la publication de l'étude Scénarii, que l'endroit est « *une zone inégalitaire pour la santé* » par rapport au reste du territoire, « *liée à l'environnement particulièrement impacté par l'industrie et le trafic routier et maritime* ».

Les habitants venus au théâtre ce lundi soir, savent bien les risques qu'ils prennent à vivre ici. Les témoignages se succèdent pendant prêt de deux heures. Beaucoup racontent, un proche malade ou lui-même imprégné de substances toxiques. Pour que « *l'omerta* » cesse, les avocats sont venus présenter les actions juridiques qui vont être engagées. Courant mars, l'ADPLGF va porter plainte contre X pour « *mise en danger de la vie d'autrui* ». Une fois saisi, le procureur de la République pourrait décider d'ouvrir une enquête et de mener des poursuites. L'autre procédure sera menée au civil pour « *troubles anormaux du voisinage* ». Tous les particuliers qui le souhaiteront pourront rejoindre l'action en justice. « *Nous voulons faire reconnaître que les riverains des industries n'ont pas un environnement de vie comme ailleurs* », explique M^e Sarah Games, l'avocate de longue date de l'ADPLGF. Elle plaidera avec M^e Julie Andreu et M^e François Lafforgue du cabinet TTLA, spécialisé dans les dossiers difficiles de santé-environnement.

Un médecin de Port-de-Bouc se réjouit de « *l'initiative qui devait finir par arriver, vu ce qui défile dans [sa] salle d'attente* ». Deux syndicalistes de la CFDT et de la CGT sont venus dire que « *les salariés sont en première ligne* ». L'action collective se profile pour qu'enfin le golfe de Fos ne soit plus considéré comme « *la poubelle du département* », tel que le dit M^e Sarah Games. « *On veut respirer un air pur* », revendique Daniel Moutet. Présente ce soir-là, Rébecca Horiot peine à retenir ses sanglots : « *J'aimerais que nous soyons tous unis et que la mort de mon fils serve à ce que notre santé s'améliore* ».

Lire aussi : [Total veut faire du biocarburant en important massivement de l'huile de palme](#)

Source : Pierre Isnard-Dupuy pour *Reporterre*

Photos : © Pierre Isnard-Dupuy/*Reporterre*
. chapô : la cimenterie Kerneos à Fos-sur-Mer.

- Emplacement : Accueil > Editorial > Info >
- Adresse de cet article :
<https://reporterre.net/A-Fos-sur-Mer-la-sante-menacee-par-la-pollution-industrielle>